

« Le premier enseignement à tirer des élections de dimanche dernier est le rejet massif par les citoyens de la politique nuisible de ce gouvernement . »

Ainsi commençait notre déclaration liminaire l'an passé... Même constat à une année d'intervalle, mais le résultat inquiète : la montée des extrêmes n'est jamais le signe d'un pays, d'une démocratie, voire de valeurs de service public en bonne santé.

Le massacre des emplois continue : et tout le monde s'accorde à dire que cela va se poursuivre, au grand dam des agents, et des missions de la DGFIP.

Nous ne sommes plus aujourd'hui en mesure de garantir l'égalité des citoyens face à l'impôt sur le territoire, la neutralité indispensable à un exercice plein et entier de nos missions : oui, il y a un danger imminent qui pèse sur notre administration.

Tous les ingrédients sont réunis pour que cette dernière soit en difficulté sur son cœur de métier ; vous pourrez toujours vanter vos initiatives, comme la révision des valeurs locatives, cela ne repose que sur du vide, du creux : pas de moyens, refus de prendre en compte les charges induites par celle-ci (et qui vont venir peser sur des services déjà exsangues, victimes de CDI/CDIF et de suppressions massives d'emplois).

Du reste, le vocable de « modernisation » de l'administration se poursuit dans un cadre budgétaire toujours plus serré et contraint . L'exemple des IFDD (indemnités forfaitaires de tournée) et des IK (indemnités kilométriques) est criant : tout le monde s'accorde pour dire que ces régimes indemnitaires doivent être revus ; vos attermolements symbolisent votre refus de prendre en compte la réalité du quotidien des agents.

Concernant les IFDD, vous vous réfugiez derrière la stabilisation des régimes indemnitaires pour considérer ce contentieux comme réglé : on est bien loin du compte ! Nous vous demandons donc solennellement une rencontre avec le bureau concerné pour aborder ce sujet, et surtout le traiter : les disparités constatées sont insupportables, leur faible niveau aussi... un GT dédié à l'aspect indemnitaire est prévu le 22 juin : hors de question qu'une fois de plus, vous nous renvoyiez à d'hypothétiques discussions futures. Cette demande sera très prochainement formalisée par la CGT, et recouvre un caractère transverse : le sujet ne concerne pas uniquement les géomètres du cadastre.

La question des IK reste, nous le savons, du ressort de la fonction publique ; les prix des carburants s'envole, les agents roulent gratis, et vous regardez ailleurs lorsque la question est abordée. Bref, l'état fait son gras sur le dos de ses salariés : l'exemple vient d'ailleurs toujours d'en haut... la CGT revendique l'alignement de l'indemnité kilométrique sur le barème de l'IR (impôt sur le revenu), gage d'une revalorisation annuelle : la voiture des agents coûte aussi cher (voire plus, si l'on veut bien regarder les conditions d'utilisation...).

L'augmentation consentie du recrutement des prochaines promotions demeure nettement insuffisante rapportée aux nombreux départs en retraite et à la multitude de postes laissés vacants avant suppression. Ce n'est pas l'exercice GPEEC (gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences), par ailleurs opéré en toute opacité, qui pourrait répondre à la question de l'emploi, si tant est que ce soit son ambition. Il existe encore 100 postes vacants environ après le dernier mouvement de mutation : la perspective s'avère peu réjouissante pour nos jeunes collègues.

Par ailleurs, le nombre d'inscrits au concours n'a pas évolué depuis des années et s'établit à un niveau inférieur à 300. Malgré tous les moyens techniques existants, il apparaît que la promotion de notre métier est insuffisante. Sans connaissance préalable de celui-ci, il est quasiment impossible d'accéder à une information générale sur notre carrière.

Nous demandons toujours que les horaires consacrés à certaines matières soient en adéquation avec les tâches rencontrées en service. Il est incontournable de préparer les stagiaires à l'ensemble

des travaux, y compris la montée en charge. La faiblesse des effectifs dans les services conduit à mobiliser toutes les forces disponibles. Malgré nos interventions passées, une nouvelle fois, l'insuffisance des travaux techniques liés au remaniement est déplorée par près de la moitié des élèves : un consensus s'était nous semble-t-il pourtant dégagé sur ce sujet, sans concrétisation visible aujourd'hui. Nous ne considérons pas que 40 heures dédiées à la confection et contentieux du plan soient de nature à armer les collègues pour faire face à leurs missions, dans un contexte de développement des conventions de vectorisation.

De même, le volume horaire dédié au traitement des anomalies GML (-10 heures !) reste très bas, quand on sait que ces opérations relèvent de la haute voltige : PCI-vecteur supporte difficilement les manipulations !

Pourtant, depuis plusieurs années, l'activité des géomètres a été recentrée sur la topographie. Nous sommes donc en droit d'attendre un enseignement à la hauteur de cette ambition.

Les techniciens-géomètres nouvellement titularisés seront rapidement confrontés à la réalité des services. Les restrictions en matière de crédits de chaînes, les difficultés multiples pour les remboursements des frais de déplacement, ajoutés aux applications informatiques déficientes, constitueront autant d'embûches auxquelles ils devront faire face.

Nous adressons nos félicitations à la 58ème promotion de TG, et leur souhaitons réussite, bonheur et surtout courage dans l'exercice de notre métier.

Nous remercions le bureau RH2C pour sa disponibilité lors de la consultation.

Montreuil, le 24 mars 2011

fichiers:



[Télécharger declaration_liminaire_titularisation_24mars11-1.pdf](#) (67.04 Ko)

Public: [CAP géomètre](#)

[Archives CAP \(antérieur à 2018\)](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank